

"REDRESSEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES 201"

Formation organisée par le CEGA

Formateurs: messieurs Patrice Carle, agr. et Robert Verge, agr.

Contenu de la journée

1. INTRODUCTION

- Présentation du contexte actuel

2. DÉMARCHE DU REDRESSEMENT ET PROFIL DU CONSEILLER

- Présentation des principales étapes à suivre et du profil de conseiller.

3. PRÉPARATION À LA RENCONTRE

- Les documents nécessaires et clarifier le mandat.

4. GESTION DU COURT TERME

- Gestion des dépenses urgentes et des liquidités.

5. LA VENTE D'ACTIFS

- Aspects légaux et prises de garanties.

6. LA FAILLITE

- Recours possibles, procédures et particularités (PPA, etc...).

7. ASPECT HUMAIN DU REDRESSEMENT

- Approche du client et méthodes d'intervention.

8. ÉLABORER DES PISTES DE SOLUTIONS

- Développer des hypothèses de travail, évaluer leur réalisme, pistes de solution.

9. LA RECOMMANDATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN

- Formuler la recommandation et faire le suivi de la mise en œuvre.

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale–provinciale–territoriale

L'administration de l'axe 4 du Programme d'appui au développement des entreprises agricoles a été confiée au CEGA.